



JOURNALIER(E)

Poste estival ou permanent

Tu aimes le travail physique? Tu as envie d'un emploi non routinier, de passer du temps dehors avec une équipe dynamique? Nous t'attendons!

TÂCHES GÉNÉRALES

JOURNALIER(E) (de la mi-mars au début décembre)

- Exécuter des travaux de voirie municipale;
- Aider à l'entretien des bâtiments des parcs et des espaces verts.

PRÉPOSÉ(E) DU CHALET DES SPORTS (de décembre à la mi-mars)

- Accueillir et informer la clientèle (familles et groupes scolaires) du Chalet des sports;
- Assurer la surveillance à la glissade, à la patinoire et au Chalet des sports;
- Entretien de la patinoire, la glissade et les accès au Chalet des sports.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Habileté à travailler manuellement et à manipuler de l'outillage;
- Connaissance de méthodes et de techniques utiles au poste;
- Connaissance du milieu municipal est un atout;
- Sens des responsabilités, jugement, initiative, forme physique, autonome.

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Emploi permanent;
- Permis de conduire valide;
- Journalier - l'horaire de travail est du lundi au vendredi, 37,5 h/semaine, et urgences au besoin;
- Préposé du chalet des sports - horaire variable (jour, soir et fin de semaine), 37,5 heures/semaine;
- Les conditions salariales sont celles prévues dans la politique en vigueur.

Les entrevues se tiendront le 9 et le 10 juin et l'entrée en fonction sera le plus tôt possible.

Faire parvenir votre CV en indiquant le titre du poste au plus tard le 9 juin 2022 à midi, à :

Nadine Caron
560, route de la Montagne,
Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Télécopieur: 418-862-5240
Courriel: administration@notre-dame-du-portage.ca